

ART'PRIEU propose un thème
Le temps des cerises
et des émotions



exposition participative du 26 mai au 21 septembre
en mairie et à la médiathèque d'Apprieu





NOUVEAUX COMMERÇANTS



RAPPEL : RESPECTONS NOS VOISINS

En vertu de l'arrêté préfectoral n°97-5126, en date du 31/07/1997, nous vous rappelons que tout travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 19H30
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Le jeudi 29 avril 2021 • Le jeudi 17 mai 2021 • Le jeudi 24 juin 2021

ÉLECTIONS 2021

Les élections départementales et régionales 2021 sont prévues le 13 juin 2021 pour le 1^{er} tour et le 20 juin 2021 en cas de 2^e tour.

Pour les personnes n'étant pas encore inscrites sur la liste électorale vous avez jusqu'au 7 mai 2021 dernier délai, soit en vous rapprochant de la Mairie soit en effectuant votre demande en ligne sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Nous vous rappelons que l'inscription est faite automatiquement pour les jeunes de 18 ans.

ATTENTION : Au vu du contexte sanitaire actuel, les électeurs du bureau 1 et 3 seront déplacés en salle des Forgerons en lieu et place de la salle des fêtes (ne pas tenir compte du lieu indiqué sur votre carte d'électeur). Pour les électeurs du bureau 2 le lieu reste inchangé salle du Rivier.

COMMERCE, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, CONNAISSEZ-VOUS LES AIDES DONT VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER ?

Que votre activité soit stoppée ou qu'elle continue, vous pouvez prétendre à une ou plusieurs aides en fonction de votre situation : fonds de solidarité, exonération de cotisations sociales, prêts et aides diverses, commerce en ligne... Bièvre Est a réalisé un document synthétisant toutes les démarches à effectuer. Il est disponible sur le site de la mairie :

<https://www.apprieu.fr/> ou en scannant ce QR code.



DÉCHÈTERIE APPRIEU HORAIRES D'ÉTÉ

Lundi : 9h-12h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 9h-12h 14h-18h
Samedi : 9h-12h 14h-18h

CONSULTANCES JURIDIQUES 2021 Maître MICHEL Julia

Samedi 10 Avril 2021
à la mairie de RENAGE : 9h - 12h
Samedi 22 Mai 2021
à la mairie de GRAND LEMPS : 9h - 12h
Samedi 5 Juin 2021
à la mairie de RENAGE : 9h - 12h
Samedi 17 Juillet 2021
à la mairie de GRAND LEMPS : 9h - 12h



Dernière ligne droite ?

Nous l'espérons tous ! Nous restons optimistes. Même si nos écoles ont vécu quelques moments difficiles avec des fermetures de classes et que nous avons à déplorer plusieurs malades parmi nos agents scolaires et techniques et parmi les enseignants. Nous leur souhaitons d'ailleurs un prompt rétablissement et les remercions pour leur investissement et leur mobilisation au quotidien. Nous remercions également les enseignants et les parents bénévoles soignants avec qui nous avons pu mener cette première journée de dépistage le 2 avril dernier avant la fermeture des écoles et le début des vacances scolaires. Cette action permet-

tra d'avoir une photographie de la situation et une première évaluation des transmissions entre la maternelle et l'élémentaire. Elle permettra également de renseigner les parents.

Pendant cette période, nous remercions tous ceux qui se mobilisent pour faire vivre la commune et les exemples sont nombreux : les bénévoles au niveau du soutien scolaire, de la médiathèque... l'opération « nettoyons la nature » a réuni une soixantaine d'habitants répartis par groupes sur Apprieu... Nos associations restent actives et se mobilisent de multiples façons pour conserver les adhérents et attendent évidemment avec patience la fin de cette période... Mais il est encore difficile de se projeter aussi bien pour la fête de la Musique que pour le « Cross des Tortues » par exemple.

Un remerciement appuyé à notre ADMR qui accompagne nos aînés. Son rôle est déterminant pour les familles dans cette période où l'isolement et le manque de lien marquent durement toutes les personnes.

L'activité du nouveau marché sur la Place Buissière le samedi matin prend doucement sa place dans le paysage et les beaux jours faciliteront son développement et son épanouissement. La nouvelle association qui le porte vous attend pour participer et contribuer à l'animation.

Le Conseil Municipal reste très mobilisé et je remercie l'ensemble des collègues

qui s'adaptent au quotidien au fil des arrêtés préfectoraux traduisant les décisions du Président de la République. Nous alternons les réunions - commissions en visio-conférence et les Bureaux Municipaux et Conseils en présentiel.

Nous avons pu nous réunir le 25 mars dernier pour voter le budget. Il s'agissait du 2^e budget du mandat. Un budget un peu particulier impacté par les conséquences de la pandémie mais plutôt bien maîtrisé en fonctionnement (+2,5 %) et engagé en ce qui concerne l'investissement avec le lancement du projet des travaux du gymnase-boulodrome et des travaux de voirie. Le budget a été voté à l'unanimité sans augmentation des impôts locaux.

Je ne me lancerai évidemment dans aucune prévision. J'espère simplement que la situation se sera réellement améliorée pour l'été avec notamment l'accélération et la généralisation de la vaccination. La commune fera tout pour participer à cette amélioration dans la mesure de ses moyens en partenariat avec toutes les autres institutions. Nous sommes plus motivés que jamais même si comme vous tous les relations avec les habitants nous manquent.

Patience et courage pour ce début de printemps.

Bien à vous tous.

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70
Horaires d'ouverture au public dès septembre
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et 15h-17h
Lundi, Mercredi et Samedi : 9h-12h

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548B@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque La Sirène

25 place Buissière 38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lu : 10h-12h
Me : 15h-17h45
Sa : 9h-12h



JACQUES COMIEN NOUS A QUITTÉS



La municipalité souhaitait rendre hommage à Jacques pour son engagement en tant que Sapeurs Pompiers. Entré chez les pompiers en mars 1966, il est devenu chef de corps des Sapeurs Pompiers de la commune d'Apprieu en janvier 1976 et a exercé cette fonction jusqu'en 1995. Il a œuvré pour le recrutement et la formation des jeunes Sapeurs Pompiers dont Pascal Trouilloud fait partie. Aider les autres était pour lui quelque chose de naturel. Il était aussi membre actif de la FNACA et assidu à toutes les cérémonies. Il a également participé de nombreuses années à la commission de révision des listes électorales. Il a marqué la vie de notre commune.



Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? A la Mairie du domicile.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour plus de renseignement veuillez contacter la Mairie d'Apprieu au 04.76.65.10.13 ou accueil@apprieu.fr

AIDE AUX DEVOIRS



La Mairie d'Apprieu a mis en place un dispositif d'aide aux devoirs pour l'année scolaire 2020-2021

Ce dispositif a pour but d'accompagner les élèves dans la méthode et l'organisation du travail, mais aussi de pallier aux difficultés dans les disciplines, en aidant aux devoirs et à la révision des leçons.

La mise en place de ce projet est faite en étroite collaboration avec les enseignants de l'Ecole Saint Exupéry, qui nous ont désigné les élèves nécessitant cette aide, ainsi que les domaines à aborder.

Les intervenants qui encadrent ce dispositif sont des professeurs à la retraite, connaissant donc bien la pédagogie.

Les séances se déroulent les mardis et jeudis, dans le respect des règles sanitaires.

L'aide aux devoirs a débuté le 19 janvier. La première période se terminera le 9 avril.

La seconde période se déroulera du 27 avril à la fin juin et concernera un nouveau groupe d'élèves.

PERMANENCES DU CRÉDIT MUNICIPAL

Le Crédit Municipal de Lyon met en place des permanences au sein de la Maison France Services, 24 avenue Jongkind à La Côte-Saint-André. Elles ont lieu chaque 3^e mercredi du mois, de 9h à 12h.

Le Crédit Municipal est un établissement public de crédit et d'aide sociale. Il met en œuvre sa mission de service public notamment à travers 2 activités :

Le prêt sur gage :

Il s'agit de déposer un objet de valeur et de pouvoir obtenir un prêt en contrepartie. Il concerne tous les publics puisque ce prêt n'est pas lié à la situation professionnelle, financière ou bancaire du déposant. Bijoux, instruments de musique, tableaux, articles de maroquinerie et même smartphone peuvent être déposés. Il est utile pour tous ceux qui sont en situation de fragilité financière.

Le micro-crédit personnel :

Il s'adresse à un public qui n'a pas accès au crédit bancaire classique (travailleurs précaires, allocataires de minima

sociaux, TH...). Il sert à financer un besoin professionnel (véhicule, formation) ou social (déménagement, frais d'avocat, santé, biens de 1^{re} nécessité...) en l'absence d'aides de droit commun.

Permanence du CML

UN PROJET, UNE DIFFICULTÉ, UNE IMPASSE ?

MES SOLUTIONS AVEC LE CRÉDIT MUNICIPAL

CRÉDIT MUNICIPAL

REGROUPEMENT DE CRÉDITS
Une seule adresse pour tous vos besoins

PRÊT PERSONNEL
Prêt sans caution, le crédit personnel adapté à vos besoins

MICROCREDIT
Microcrédit de petite somme (jusqu'à 1000€) pour financer vos projets

PRÊT SUR GAGE
Prêt sans caution, le prêt sur gage adapté à vos besoins

Maison France Services
La Côte-Saint-André
Le 3^e mercredi du mois
9h00 - 12h00
Contact : 06 38 08 01 74

Le Crédit Municipal de Lyon est un établissement public de crédit et d'aide sociale. Il met en œuvre sa mission de service public notamment à travers 2 activités : le prêt sur gage et le micro-crédit personnel. Le Crédit Municipal de Lyon est un établissement public de crédit et d'aide sociale. Il met en œuvre sa mission de service public notamment à travers 2 activités : le prêt sur gage et le micro-crédit personnel.

2 CENTRES DE VACCINATION PROCHES DE CHEZ VOUS

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC
(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 69 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 70 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021

CENTRE DE VACCINATION DE BIÈVRE
Place Jacques Antoine Gau - 38590 Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs

CENTRE DE VACCINATION - SALLE DES FÊTES
1 avenue Roland Garros - 38500 Voiron

PRISE DE RDV : par téléphone au 04.76.00.31.34 ou sur www.doctolib.fr

Un proche peut prendre rendez-vous pour vous.

Prise en charge du transport : Les personnes éligibles à la vaccination, quel que soit leur âge, qui sont dans l'incapacité de se déplacer seules peuvent en

bénéficier. Pour être pris en charge, le transport doit être prescrit par leur médecin. Il est remboursable pour un trajet aller et retour vers le centre de vaccination le plus proche sur présentation de la prescription au transporteur (ambulance, VSL, taxi).

Le CCAS d'APPRIEU reste également à votre écoute pour vous aider dans vos démarches de prise de rendez-vous. En cas de besoin ou problème rencontré, contactez la mairie au **04.76.65.10.13**.

NOUVEAU « MAPROCURATION »



À compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale.

Complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure « Maprocuration » sera largement dématérialisée. Cette nouvelle télé-procédure diminuera substantiellement le temps nécessaire à l'établissement des procurations de vote pour l'ensemble des acteurs de la chaîne :

- **Les électeurs**, pourront désormais faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur,
- **Les policiers et les gendarmes habilités**, devant lesquels les électeurs devront toujours se présenter pour limiter les risques de fraude mais dont le temps consacré à l'établissement des procurations sera considérablement réduit,
- **Les communes**, dont le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

3 étapes :

- 1 : L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration.
- 2 : L'électeur se rend en gendarmerie ou en commissariat de police avec le n° de demande généré par la plateforme.
- 3 : après ses formalités, les services de la mairie vont procéder aux contrôles habituels : (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalidé la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.



LE CCAS, C'EST QUOI ?

Centre Communal d'Action Sociale

—> Organe obligatoire dans chaque commune de plus de 1500 habitants

—> 2 rôles importants sur la commune, en partenariat avec les acteurs du territoire :

Mission d'accueil et d'orientation

Analyse de la situation globale de la personne/famille

Aide sociale légale :
Le Département
Centre Médico-Social
du Grand Lemps
451 chemin du Barbaillon
04 76 31 20 51

Aide sociale facultative :
CCAS
Mairie d'Apprieu
04 76 65 10 13

Exemples :
Allocation Personnalisée
d'Autonomie RSA
Allocation Logement....

Exemples :
Aide ponctuelle d'urgence,
en lien avec une assistante
sociale, comme les bons
d'aide alimentaire, l'attribution
du logement d'urgence ...

Mission de prévention et de développement social

Actions collectives (famille, enfants, seniors)

Actions
intergénérationnelles
(actions contre l'isolement
et la solitude....)
CCAS
Mairie d'Apprieu
04 76 65 10 13

Exemples :
Colis des sages
Informations et aide
à la prise de RDV pour la
vaccination COVID19 en
partenariat avec l'ADMR
La téléalarme

Pour connaître vos droits sociaux, un site :

www.mesdroitssociaux.gouv.fr avec des possibilités de simulations.

Des démarches internet pas toujours simples? Besoin d'aide pour vous guider ou pour apprendre à vous servir d'un ordinateur ?

Le CCAS d'Apprieu peut aussi vous aider en partenariat avec l'association « ELANS SOLIDAIRES » qui propose des « ateliers numériques » à la médiathèque la Fée Verte au Grand Lemps - Tel : 04.76.31.58.60

Pour plus d'informations, contactez la mairie d'Apprieu.

Le CA du CCAS a délibéré sur la destination des dons récoltés lors de la campagne des colis de Noël 2020.

Il a été décidé à l'unanimité de faire don des 2100€ en privilégiant des dons d'un montant plus conséquent à un nombre limité d'associations, et pour des associations déployant des

actions directes de solidarité et d'insertion.

Ainsi, 3 associations recevront prochainement un don de 700€ chacune. Il s'agit des Restaurants du Coeur de l'Isère, d'Élans Solidaires au Grand Lemps, et de Passiflore, chantier d'insertion socio-professionnelle, à Tullins.

PLAN CANICULE

Canicule : je m'inscris auprès de la mairie

Le CCAS et la mairie d'Apprieu sont vos interlocuteurs privilégiés du plan « alerte canicule », déclenché par la préfecture, en période estivale.

Pour rappel, la canicule est une période de très forte chaleur qui se caractérise par une température ne descendant pas au-dessous de 24°C la nuit et atteignant 35° en journée.

Un registre est disponible à l'accueil de la mairie afin de recenser les « personnes à risque ».

Les personnes pouvant être inscrites sur ce registre nominatif sont :

- Les personnes de plus de 65 ans résidant à leur domicile
- Les personnes de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles, ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, résidant à leur domicile

L'institut national de prévention et d'éducation à la santé rappelle de son côté les conseils élémentaires en cas de fortes cha-

leurs :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Boire 1,5 l d'eau par jour ; éviter l'alcool
- Ne pas faire d'effort physique intense
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur
- Donner des nouvelles régulières à son entourage

Pour cette dernière recommandation, la solidarité entre parents, voisins ou amis est l'un des moyens les plus efficaces pour détecter et signaler les personnes vulnérables.

N'hésitez pas à contacter le CCAS et/ou la mairie et à vous inscrire sur ce registre (ccas@apprieu.fr; 04 76 65 10 13)

Art'prieu

EXPOSITION D'KART



Déprogrammée l'année dernière pour cause d'épidémie de Coronavirus, Karine Daniel est heureuse de pouvoir enfin exposer à la mairie dans la salle du conseil et à la médiathèque La Sirène. En place depuis le mois de janvier cette exposition est à votre disposition jusqu'à l'installation fin mai de l'exposition

participative. La salle de la mairie étant moins fréquentée actuellement, nous avons fait le choix d'allonger la durée d'exposition. Karine nous transporte dans notre enfance avec des personnages mythiques de bandes dessinées et dessins animés mais aussi des stars vues à la télévision. Il y en a pour toutes les générations et la minutie de son travail est impressionnante. Son crédo est le découpage et elle dit elle-même avoir les mains endolories voire bloquées à la fin de ses séances de découpage. Venez découvrir, vous serez bluffé...

Horaires d'ouverture au public pour pouvoir admirer son travail

- en mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h

- à la médiathèque La Sirène : lundi de 10h à 12h - mercredi de 15h à 17h45 - samedi de 9h à 12h

EXPOSITION PARTICIPATIVE

Il est encore temps de produire votre œuvre pour participer à cette exposition qui nous tient à cœur.

Après cette année bien difficile, vous avez peut-être envie de nous transmettre les émotions qui vous ont envahi par un texte ou une production plastique. Peut-être souhaitez-vous livrer une émotion positive pour donner de l'espoir à un retour à la vie comme avant ? A ce titre, nous lions cette exposition au temps des cerises car elle débute à la période des cerises et l'année dernière, malgré une période bien triste le paysage avait vu l'embellissement de nos cerisiers. Cette ferveur de rouge nous avait mis un peu de baume au cœur et de la gaieté dans leur dégustation ! Alors à vos plumes, pinceaux, ciseaux ou autres outils... et régalez nos yeux et nos oreilles par vos couleurs ou vos mots !

Art'prieu présente



Du 21 janvier au 25 mai 2021

En mairie et à la médiathèque d'Apprieu

Renseignements au 04 76 65 10 13

Envie de peindre, modeler, sculpter, broder, coller, photographier...

ART'PRIEU propose un thème

Le temps des cerises et des émotions



Venez déposer votre œuvre
mercredi 19 et samedi 22 mai
de 11h à 12h
en mairie d'Apprieu

renseignements au 04.76.65.10.13

La Sirène
Médiathèque

NOUS POURSUIVONS NOTRE ACTIVITÉ

Une commande est en cours pour vous proposer toujours des nouveautés. Nos permanences en cette période de pandémie se déroulent comme suit :

- lundi de 10h à 12h
- mercredi de 15h à 17h45
- samedi de 9h à 12h

Nous continuons à suivre les règles sanitaires en limitant le nombre de personnes à l'intérieur de la médiathèque et en respectant les gestes barrières.

Cependant, à l'heure où la gazette se termine, nous sommes dans l'incertitude quant au maintien de son ouverture. Veuillez consulter le site et le panneau lumineux pour avoir les informations.



VENEZ VISITER VOTRE MAIRIE À VÉLO !

Annoncé dans une précédente gazette (n°89), la municipalité avait lancé une réflexion sur l'installation de rack à vélo devant les bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, grange Buisnière, ...).

Ça y est, le premier rack à vélo a été posé devant la mairie !

Merci aux agents municipaux pour son installation.



NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Une soixantaine d'Apprelans sont venus nettoyer la commune le **samedi 27 mars au matin**, toutes générations confondues. C'est une tâche ingrate puisqu'il s'agit de ramasser des déchets qui n'ont rien à faire là et dont on n'est pas responsable. **Aussi, nous les remercions vivement pour leur démarche !**

Nous pensions que de nombreux masques seraient présents dans la nature mais ce sont surtout des bouteilles en verre, en plastique et des canettes qui ont été trouvées. De nombreux mégots jonchent également le sol.

Les bouteilles et canettes sont recyclables. Jetées dans un point d'apport volontaire, elles partent dans les filières de retraitement. Laissées dans la nature, elles se décomposent très lentement et polluent.

Quant aux mégots de cigarette, ils contiennent une centaine de substances nocives et sont très polluants pour l'eau : un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. A nouveau merci à chacun et souhaitons que ces nettoyages réguliers et le civisme de chacun permettent de rendre notre commune de plus en plus propre.

UNE NOUVELLE PASSERELLE POUR L'ENS CÔTE MANIN



Le vendredi 22 Janvier, l'association des pêcheurs de la Gaule de la Fure a procédé à l'installation d'une nouvelle passerelle au niveau de l'ENS Côte Manin et plus précisément au niveau de la passe à poissons. Cette passerelle vient en remplacement d'une vieille passerelle en bois et sans mains courantes.



Le financement de cette passerelle a été supporté conjointement par les mairies d'Apprieu et de Saint Blaise du Buis et l'aide du département.

Nous remercions M. Quichante et toute son équipe pour son installation, qui améliorera grandement la découverte de ce site.

RENOUVELLEMENT DE CONDUITES À APPRIEU ROUTE DE LYON (SECTEUR DE LA CONTAMINE)

Depuis janvier 2018, la Régie des eaux de Bièvre Est assure la gestion des investissements à réaliser sur le réseau d'eau potable et son exploitation pour distribuer 1 000 000 m³/an à 8 500 abonnés répartis sur les 13 communes de la Communauté de Communes de Bièvre Est.

La collectivité, après avoir réalisé un état complet (schéma directeur) de son patrimoine, vient d'établir un plan prévisionnel d'investissement pour les 15 prochaines années.

Ce programme d'investissement a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Amélioration du rendement du réseau d'eau potable (75 % en 2025)
- Réduction des quantités d'eau achetées aux collectivités voisines
- Amélioration de la protection des ressources et la qualité d'eau distribuée
- Réduction des coûts d'exploitation (notamment d'électricité liées au pompage)
- Sécurisation des ouvrages

Une des opérations majeures pour l'année 2021 est le renouvellement d'une conduite d'eau à Apprieu – Route de Lyon (depuis le rond point du pont de l'autoroute, jusqu'à l'Impasse des Ruches). Ce chantier d'un coût total de 462 500 € TTC, réalisé par l'entreprise BTP Charvet et sous maîtrise d'œuvre du Cabinet Merlin, bénéficie d'un soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et du Département de l'Isère). Des réunions de

concertations ont déjà eu lieu avec les 4 gestionnaires de ressources privées présentent sur le hameau. Les travaux ont débuté le 15 février 2021.

Détails des travaux :

- Suppression d'une conduite acier (posé dans les années 1950)
- Suppression d'une conduite PVC (posé dans les années 1960)
- Pose d'une conduite fonte diamètre 250 mm sur 1 100 mètres
- Reprise de 25 branchements
- Déplacement des compteurs en limite de propriété

Une seconde phase de travaux aura lieu au second semestre 2021, avec le renouvellement de 350 mètres de conduite dans la Rue de la Contamine.

La Régie des eaux reste à votre disposition au 04 76 31 58 66 pour tous renseignements complémentaires sur ces travaux.

La commune d'APPRIEU a d'ores et déjà demandé aux services du Département de reprendre le tapis de la route départementale sur le linéaire allant de l'impasse des Ruches au Rond-point d'Intermarché. Ces travaux n'ont pour lors pas encore été validés par le Département. Nous vous invitons cependant à vous rapprocher de la Régie des Eaux pour toute reprise ou création de branchement car une fois le tapis d'enrobé de la voirie réalisée, le Département ne pourra autoriser de tranchée.



TRAVAUX ROUTE DU RIVIER – RUE DU TRAM – 3^E TRANCHE

La 3^e et dernière tranche des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route du Rivier et de la rue du Tram ont débuté le lundi 22 mars 2021.

Comme il l'avait été évoqué, les travaux qui se poursuivent sont dans la continuité de ceux déjà réalisés. Ils comprennent des travaux de réalisation de trottoirs, d'enfouissement de réseaux, de pose d'éclairages publics, de reprises et sécurisation des carrefours.

Au vu de la demande et des retours positifs de l'aire de PAV (points d'apport volontaire), réalisée lors de la 2^e tranche, et l'appropriation de l'emplacement des ces derniers déplacés pendant la durée des travaux, la seconde aire de PAV sera en lieu et place de celle positionnée comme provisoire et aura un aménagement similaire à celle réalisée au niveau du complexe, seul le nombre diffère. Elle sera constituée de trois PAV enterrés.

Pour répondre à la problématique toujours croissante du stationnement, et éviter le conflit d'usage sur la voirie, un parking ouvert à tous sera réalisé sur une partie actuellement enherbée du lotissement en bordure de voirie, à proximité de l'aire des PAV.



REPRISE SUR LES TRAVAUX DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

Les travaux d'aménagement, de voirie et sur les bâtiments communaux ont également dû s'adapter et prendre en considération dans leur mise en place et leur réalisation la problématique COVID 19.

En effet, depuis le début du mandat, tous les travaux de la commune en extérieur comme en intérieur doivent tenir compte de l'épidémie, et appliquer les protocoles sanitaires en vigueur. De ce fait, certains travaux ont pu être réalisés dans les temps, d'autres ont été décalés et certains reportés.

L'attention a été portée sur la continuité de sécurisation et d'aménagement de la voirie.

Les travaux de la route du Rivier et de la rue du Tram se sont poursuivis. En 2020, la 2^e tranche a été réalisée, du carrefour route du Rivier - complexe sportif à celui de la rue du Tram, comprenant la réalisation de trottoirs, la pose d'éclairages publics, l'aménagement des carrefours du complexe sportif, de la rue Defrada et du lotissement Gampaloup, la réalisation d'une aire de Points d'Apport Volontaire (PAV) enterrés. En

2021, les travaux d'aménagements et de sécurisation se poursuivent de la rue du Tram jusqu'à la route de Lyon.

Sur la route de Lyon, cinq carrefours ont été repris, aménagés et sécurisés conformément aux prescriptions du bureau d'étude et des services du Département. Le tapis d'enrobé a été réalisé par le Département pendant les vacances de la Toussaint 2020.

Divers travaux d'aménagement ont été réalisés sur la commune comme la pose de ralentisseurs sur la route de Plambois afin de répondre à une demande de sécurisation des riverains, la réalisation de puits perdus et d'aménagement de réseaux pluviales pour répondre à des problématiques rencontrés par des administrés...

Pour les bâtiments communaux, les travaux d'aménagement, d'entretien et de mise en conformité se poursuivent comme les travaux d'électricité réalisés dans les bâtiments, notamment la reprise des armoires électriques de la Grange Buissière.





MIEUX COMPRENDRE LE DEVENIR DE NOS DÉCHETS



Quels déchets produisons-nous ?

Sur la communauté de communes de Bièvre Est, chaque habitant produit en moyenne par an 620 kg de déchets. Ces déchets se répartissent en plusieurs flux :

- Les ordures ménagères (les déchets que nous mettons dans notre poubelle « classique ») : 200 kg/an/habitant
- Les emballages, les papiers et le verre (les déchets que nous apportons aux points d'apport volontaire (PAV)) : 66kg/an/habitant
- Les déchets que nous portons en déchetterie : 354 kg/an/habitant

Où vont nos déchets ?

Une filière pour chaque déchet

- Les ordures ménagères sont collectées et partent au centre de traitement de Penol (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) pour être traitées puis enfouies.
- Les apports en déchetterie partent dans les différentes filières de retraitement, à l'exception des encombrants qui sont également envoyés sur le centre de traitement de Penol, pour être enfouis.
- Les emballages, papiers et verre sont collectés et envoyés directement dans les filières de retraitement où ils sont valorisés.

Zoom sur le centre de traitement de Penol (SICTOM)

Ce centre comprend notamment :

Une unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers (UTVDM)
Dans cette unité, les ordures ménagères sont retraitées :

- Les matières fermentescibles sont stabilisées avant d'être enfouies.
- Les matériaux qui auraient dû partir dans les filières de tri sont récupérés et

envoyés dans les filières de recyclage adaptées.

- Une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)
- Les ordures ménagères stabilisées ainsi que les encombrants de déchetterie sont enfouis dans des alvéoles isolées du milieu naturel par un système spécifique d'étanchéité.



Pourquoi la redevance augmente-t-elle en 2021 ?

La gestion des déchets est assurée par la communauté de communes de Bièvre Est. Chaque usager paye une redevance correspondant au service rendu. Cette redevance couvre l'ensemble des charges (collecte, transport, tri et traitement) auxquelles sont déduits les produits liés à la vente des matériaux valorisables et aux subventions des éco-organismes. En 2020, les charges représentaient 2,7 millions d'euros et les produits 0,4 millions d'euros.

Pour chaque tonne de déchets non dangereux enfouie, la collectivité paye la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes). La loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV) prévoit une forte augmentation de cette taxe dans les 5 années à venir. Elle valait 25

euros la tonne en 2020, elle passe à 37 euros la tonne en 2021 et vaudra 65 euros la tonne en 2025.

Aussi, l'augmentation de 3,5% de la redevance en 2021 prend en compte cette forte augmentation de la TGAP. Elle a aussi pour but d'améliorer le service par différentes actions : mise en conformité des déchetteries, recrutement d'un agent supplémentaire, installation de caméras de vidéosurveillance notamment.

Que peut faire chaque habitant pour maîtriser les coûts de traitement des déchets ?

Limitier les tonnes de déchets enfouies !

- Trier au mieux : éviter de jeter dans nos poubelles « classiques », les déchets qui peuvent aller dans les PAV ou en déchetterie.

Chaque tonne qui arrive au centre de Penol coûte très cher. Or on constate qu'une grande partie des déchets présents dans les ordures ménagères sont des déchets valorisables : métaux, plastiques... Ces déchets repartent dans les filières mais la collectivité a payé le passage dans l'unité de traitement de Penol : 325 euros/tonne !

- Réduire les déchets apportés dans les encombrants

Les encombrants sont les seuls déchets de déchetterie enfouis. Ils sont donc soumis à la TAGP. Il est donc important, en déchetterie, de jeter un minimum de déchets dans la benne des encombrants et d'affecter au mieux les déchets dans chaque benne (bois, mobilier, métaux...)

- Penser à une seconde vie pour nos déchets

Au lieu de jeter, il est souvent possible de revendre ou donner.

- Limiter la quantité de déchets produits
Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Écocitoyenneté



Qu'est-ce que l'écocitoyenneté ?

Chacun trouvera dans ce logo sa réponse. Alors partant ?

Voici une main « arbre de vie » animée par 5 citoyens heureux,

Acteurs solidaires d'un avenir durable,

Entourés par une biodiversité vivante,

Vous invitant à participer à la création de 5 fruits citoyens :

l'alimentation locale, l'eau symbole de la vie, la mobilité sobre, l'achat d'objets réparables et réutilisables, limitant nos déchets, l'énergie réduite et adaptée à notre besoin.

Merci Anne-Laure Bertrand pour la création de ce logo !

LA RESSOURCERIE DE BIÈVRE VALLOIRE



La Ressourcerie de Bièvre Valloire est une association loi 1901 entrant dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) qui existe depuis 2014. C'est un chantier d'insertion qui a un double objectif :

- Proposer des CDD sur le territoire pour des demandeurs d'emploi et les accompagner vers l'emploi durable (18 personnes en 2020) grâce à 5 personnes en CDI
- Être un acteur dans la réduction des déchets : 1 200 tonnes collectées en 7 ans

En 2019, 189 tonnes d'objets ont évité l'enfouissement par un réemploi dans une seconde vie !

L'offre de service est diversifiée afin de permettre le réemploi :

- Collecte de tout type de biens sur RDV chez les particuliers, moyennant une participation financière pour l'essence et l'entretien du camion
- Prestation de débarras total d'habitations sur devis

- Collecte de mobilier professionnel
- Collecte, avec ou sans destruction, de papiers de bureaux et de cartons
- Prestation d'aérogommage (sablage) de mobiliers
- Tournées de collecte d'encombrants en porte à porte, en partenariat avec les communautés de communes qui le souhaitent.

Il est également possible :

- D'aller déposer les objets directement à la Ressourcerie à St Pierre de Bressieux (vêtements, jouets, meubles...).
- De réaliser des déménagements sociaux et proposer tous les produits nécessaires à une installation.

Ces biens collectés sont remis en état



dans les ateliers et proposés à la vente pour leur donner une seconde vie dans la boutique à Saint Pierre de Bressieux.

Pour trouver les boutiques de la Ressourcerie :

- SAINT PIERRE DE BRESSIEUX - 200 Route du Village
04 27 69 00 62 / 06 35 55 31 07

Ouverture :

Mercredi, vendredi : 9H à 12H30/13H30 à 16H30

Samedi de 10H à 16H30

- BEAUREPAIRE - 59 Rue de la République

04 26 57 00 44

Ouverture :

Mardi au vendredi de 8h45 à 12h/14h30 à 18h30

Samedi de 8h45 à 12h15

contact@laressourcerie-bv.fr

Pour en savoir + : <https://www.laressourcerie-bv.fr/>



DES OISEAUX, DES NIDS À PROTÉGER... LORS DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

Le saviez-vous ?

En application du dernier alinéa de l'article D.615-50-1 du code rural et de la pêche maritime, pour la métropole, il est interdit de tailler les haies et les arbres entre le 1^{er} avril et le 31 juillet :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000030555873/2021-02-25/>

Tailler durant le repos végétatif, entre la fin de l'automne et l'hiver, permet de

réduire les écoulements de sève et de résine, les contaminations et d'amplifier la cicatrisation. Pour les arbustes à fleurs printanières, la taille est préférable après la floraison.

Afin de limiter l'impact de l'entretien sur les oiseaux et les nichées, la période comprise entre avril et août est à éviter.

Entre septembre et mars, les oiseaux sont adultes pour la plupart des espèces. Ils

peuvent alors fuir devant une menace. Attention, certaines espèces nichent pendant cette période.

Scannez le QR code
pour accéder au guide
des travaux de végétation.
http://csosl.free.fr/spip/IMG/pdf/csosl_guide_travaux_vegetation.pdf



1 AN APRÈS, POINT D'ÉTAPE



Dans le contexte sanitaire actuel si particulier, il est compliqué, voire impossible, de pouvoir se réunir et de partager avec vous les actions faites/mises en place depuis le mois de mai 2020. Par cet article, nous voulons vous donner des informations sur les projets terminés, lancés et/ou en cours de réflexion.

Pour mémoire les grands thèmes de nos propositions :

- **MAÎTRISER L'URBANISATION ET GÉRER LE DÉVELOPPEMENT DANS LA MISE EN OEUVRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**
- **AMÉLIORER NOTRE ACCUEIL SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**
- **AMÉNAGER ET SÉCURISER TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT**
- **COMMUNIQUER, ÉCHANGER**
- **CONFORTER NOTRE TISSU ASSOCIATIF, NOTRE VIE CULTURELLE ET FESTIVE. AMÉLIORER NOS BÂTIMENTS PUBLICS ET NOS ESPACES RÉCRÉATIFS**
- **PORTER UN PROGRAMME AMBITIEUX POUR L'INTERCOMMUNALITÉ**
- **MAÎTRISER LA FISCALITÉ**

Où en sommes-nous ?

Pour chaque thème vous trouverez des informations sur les actions faites, les actions en cours de réalisation ou en cours de réflexion.

MAÎTRISER L'URBANISATION ET GÉRER LE DÉVELOPPEMENT DANS LA MISE EN OEUVRE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La mise à jour du Plui (corrections des erreurs dans le document) ainsi qu'une nouvelle opération de logements sociaux sont en cours.

D'ici fin 2021 des points d'apports volontaires seront installés à Plambois sur le site de l'ancienne usine Couturier.

AMÉLIORER NOTRE ACCUEIL SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

La crise sanitaire et la gestion des protocoles prennent énormément de place dans l'organisation quotidienne du scolaire et du périscolaire. Tous les acteurs ont su s'adapter aux contraintes et aux changements fréquents.

Pour autant, depuis janvier 2021, une aide aux devoirs s'est mise en place (voir article p 4).

De ce fait, le projet d'adaptation des écoles publiques et de l'accueil périscolaire est impacté et nécessite une nouvelle réflexion avec un choix qui prendra en compte le contexte actuel (besoin de conserver les espaces notamment). Le lancement du travail autour du projet devrait démarrer au second semestre de l'année 2021.

MAÎTRISER LA FISCALITÉ

Les élus planifient les investissements sur l'ensemble du mandat pour une bonne gestion financière de la commune.

Pour 2021, le choix a été fait de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune.

AMÉNAGER ET SÉCURISER TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT

L'aménagement des carrefours de la route de Lyon initié au cours du mandat précédent a été réalisé.

L'aménagement de la route du Tram et la route du Rivier se poursuit avec la 3ème et dernière tranche. La fin des travaux



est prévue pour le mois de juillet (voir l'article p 9). Les discussions avec le Département ont repris pour l'aménagement de la route de Charavines au Rivier d'Apprieu. Nous menons des réflexions pour l'aménagement et la sécurisation des voiries sur certains hameaux ainsi que sur la sécurité routière sur l'intégralité de la commune.

COMMUNIQUER, ÉCHANGER

Depuis le début de notre mandat, nous avons poursuivi la communication par le biais de la gazette trimestrielle. Nous avons d'ailleurs édité 2 versions spéciales COVID au plus fort de la crise en mars et avril 2020. Une réflexion est en cours pour faire évoluer le format.

Depuis janvier 2021, vous pouvez vous inscrire à une alerte SMS pour recevoir les informations en cas de situations d'urgence. N'hésitez pas à vous inscrire ! C'est gratuit !

Une mise à jour du site de la commune est en cours.

Les réunions publiques et de quartiers ainsi que les cérémonies n'ont pas été possibles pendant toute cette année écoulée mais elles nous tiennent à cœur. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous les organiserons de nouveau.

CONFORTER NOTRE TISSU ASSOCIATIF, NOTRE VIE CULTURELLE ET FESTIVE. AMÉLIORER NOS BÂTIMENTS PUBLICS ET NOS ESPACES RÉCRÉATIFS

Le comité des fêtes reste actif même si les animations restent difficiles dans le contexte sanitaire actuel. La fête d'automne a pu se tenir avec des adaptations mais la fête de printemps ne pourra pas avoir lieu cette année.

Le forum des associations, attendu par les responsables d'associations, a pu se dérouler dans de bonnes conditions en septembre dernier. Dans cette période difficile, nous poursuivons l'aide aux associations autant que possible.

Le projet de réhabilitation de l'ancien gymnase/boulodrome suit son cours. Les travaux débuteront en juillet 2021.

Des actions en faveur des jeunes sont envisagées. Des réflexions sont lancées avec eux en lien avec la CCBE. Dans ce cadre, l'extension de l'aire de jeux est prévue d'ici fin 2021. D'autres pistes émergeront du travail avec les jeunes impliqués.

Le CCAS, en lien avec l'ADMR, a maintenu le contact avec les anciens de la commune grâce à des appels téléphoniques pour repérer les personnes isolées et s'assurer que tout allait bien. La rencontre avec les Sages n'a pas pu avoir lieu mais le colis de Noël a été maintenu. Une organisation de distribution différente a été décidée pour s'adapter au contexte sanitaire.

ENVIRONNEMENT

Nous avons pu mettre en place 2 journées de nettoyage de la commune (septembre 2020 et mars 2021), de nouveaux

arceaux à vélos au niveau de la mairie, et nous avons relancé des études de plan lumière.

Nous sommes en train de poursuivre les études pour de nouveaux arceaux à vélos.

Et pour tous nos projets nous prenons en compte la dimension environnementale.

PORTER UN PROGRAMME AMBITIEUX POUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Toutes les actions sur lesquelles nous nous sommes engagés au niveau de Bièvre-Est, sont en cours. Chaque conseiller communautaire représente la commune au sein de différentes instances intercommunales, et des conseillers municipaux sont présents au sein des différentes commissions.

Pour mémoire nos engagements sont les suivants :

- Participer activement à la construction de l'avenir de Bièvre-Est (économie, mobilité, environnement, cohésion sociale et culturelle, eau et assainissement, gestion des déchets)
- Porter la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Poursuivre le développement économique cohérent avec les enjeux environnementaux (consommation foncière)
- Favoriser la création d'équipements de proximité : commerces, maison de santé
- Porter une politique volontariste sur l'agriculture, l'alimentation et la gestion de la forêt
- Engager une démarche pour améliorer la gestion des déchets (maîtrise des coûts, gestion des Points d'Apport Volontaire)
- Conforter la reprise de la compétence Eau et Assainissement.



L'APPEL À PROJET DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE EST LANCÉ !

Vous représentez une commune, une association ?

N'hésitez pas à candidater au Fonds de mise en valeur des patrimoines du territoire de la communauté de communes de Bièvre Est avant le 14 mai 2021.

Objectifs du dispositif

- Renforcer l'attractivité touristique et culturelle du territoire par la mise en valeur des patrimoines (culturels matériels et immatériels, patrimoine naturel).
- Sensibiliser les habitants du territoire à l'histoire et aux patrimoines de Bièvre Est.
- Améliorer les conditions d'accueil du public.
- « Faire vivre » les patrimoines et encourager l'innovation.

Nature des projets

- Animation et dispositifs de sensibilisation : visite guidée, visite insolite, atelier pédagogique, reconstitution, accueil de conférences/projections, jeu de piste en lien avec l'histoire et les patrimoines du territoire.
- Outils de médiation : plaquette, livret, signalétique d'information, exposition, support pédagogique/ludique, dispositif numérique.
- Sont exclus les concerts et spectacles in situ sans lien direct avec les patrimoines.

Aide financière

4 projets seront sélectionnés et se verront attribuer la somme de 500 euros.

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité, les critères d'évaluation et les renseignements techniques, veuillez contacter :

Karin LORMELET

Chargée de développement touristique

karin.lormelet@cc-bievre-est.fr

04 76 06 10 94

07 87 58 84 95

N'OUBLIEZ PAS LE SITE TOURISME EN BIÈVRE EST POUR DÉCOUVRIR VOTRE TERRITOIRE !



À l'ergonomie simple et à la navigation rapide, en quelques clics, le site www.tourisme-bievre-est.fr vous permettra de savoir : quoi faire ? où dormir ? où manger ? et où se trouvent les producteurs locaux.

Vous retrouverez les balades et chemins de randonnées, en complément du chemin de Compostelle qui traverse certaines de nos communes. Les sites à visiter et les activités de plein air sont également référencés.

Les amoureux de la nature pourront faire une pause agréable sur nos terres avec une offre de tourisme vert variée

et à des prix très accessibles.

Pour les habitants, ce site internet est aussi l'occasion de découvrir de nouveaux lieux. En effet, Bièvre Est c'est 138 km de sentiers balisés, de nombreux gîtes, des résidences de tourisme, des hôtels, des aires naturelles, un camping, des chambres d'hôtes... Bref des hébergements touristiques pour l'accueil des familles ainsi qu'une offre de restauration variée et de très nombreux producteurs locaux avec des points de « vente à la ferme ».

N'allons pas chercher loin ce que l'on peut avoir tout près de chez nous !

Quelles informations retrouver sur le site www.tourisme-bievre-est.fr ?

- Quoi faire ? Balades, sites à visiter, activités.
- Où dormir ? Hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes.
- Où manger ? Restaurants, restauration sur le pouce, où pique-niquer ?

CENTRE SOCIOCULTUREL LUCIE AUBRAC



Secteur famille

La référente famille du centre Lucie Aubrac propose des animations en famille sur votre territoire.

Mercredi 7 avril, en partenariat avec la médiathèque La Fée Verte, partez à la découverte du printemps à travers un petit circuit rythmé par une balade contée, de 9h à 11h30.

Ces animations sont créées pour vous et avec vos envies. Des idées ? Contactez Mélanie Tremsal, référente du secteur Famille/adultes.

Secteur enfance

L'accueil de loisirs d'Apprieu a ouvert ses portes durant les vacances scolaires de février. L'équipe pédagogique, composée

de 5 animateurs/trices et d'un directeur, a mis en place un projet pédagogique axé sur le choix des activités des enfants et le développement de lien social (respectivement nommés : « Ce sont mes loisirs » et « Jouons collectif »).

Durant 10 jours, les animateurs/trices ont proposé des activités sportives, manuelles, mais aussi des sorties en forêt.

Ces dernières, toujours réclamées et appréciées par les enfants, sont des moments d'évasion, de construction de cabanes, de jeux en pleine nature... qui permettent aux enfants de s'approprier un nouveau terrain de jeu, libre à leur imagination.

Secteur jeunesse

Un accueil de loisirs Jeunesse c'est quoi ?

Sur votre territoire, les animateurs jeunesse agissent pour et avec les jeunes âgés de 11 à 17 ans dans une dynamique de loisirs mais aussi de projets... Au centre socioculturel Lucie Aubrac se tient une salle ados aménagée rien que pour vous avec un baby-foot, des jeux de société, des canapés... Cette salle est ouverte tous les mercredis de 13h à 17h mais aussi quand vous le demandez. Les horaires peuvent être adaptés selon la faisabilité et vos souhaits !! Alors passez nous voir au centre Lucie Aubrac, appelez-nous ou contactez-nous sur les réseaux sociaux ! Nous pourrions ensemble organiser des activités pendant les vacances scolaires ou organiser des projets selon vos envies !

Centre socioculturel Lucie Aubrac : 04 76 31 58 64.

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS AU RELAIS PETITE ENFANCE



Un groupe d'Assistantes Maternelles et d'enfants d'Apprieu ont pu bénéficier de la reprise des accueils au Relais Petite Enfance. Toutes les semaines, des ateliers sont animés par l'animatrice du Relais.

En janvier, les enfants ont pu bénéficier de la présentation de l'album « roule ma poule » de Edouard Manceau et d'activités en lien avec l'album. Après une lecture à voix haute, les enfants ont pu contribuer à faire vivre la poule en décorant sa silhouette de plumes et de gros confettis de couleurs. Ils ont également pu faire évoluer la poule sur un parcours de motricité composé pour l'évènement. Cette proposition fait suite à une formation mise en place dans le cadre de livre à vous sur l'art et le développement du langage chez le tout-petit.

En temps ordinaire, les Assistantes Maternelles sont inscrites au trimestre avec les enfants de 3 mois à 3 ans qu'elles accueillent. En tant que parent, vous pouvez notifier sur le contrat votre souhait que votre Assistante Maternelle participe à ces temps organisés



par le Relais. Les enfants bénéficient alors d'une salle aménagée comme en crèche avec une salle d'activité, d'un espace d'accueil, de sanitaires et d'un espace de change. Les enfants restent sous la responsabilité de leur assistante maternelle.

Lors des ateliers, les enfants bénéficient de temps de motricité, d'activités manuelles, de temps d'explorations, de temps comptines, de lecture d'histoires, de propositions de jeux différents selon leur développement et leur âge.

Retour sur le temps bibliothèque : le 29 janvier dernier, un groupe d'enfants de 9 mois à 3 ans a pu bénéficier d'un temps autour du livre sur le thème la nuit/le jour. Ce temps a été préparé avec Blandine et Marie-Laure, bénévoles à la médiathèque de la Sirène. La lecture d'histoires est ponctuée de comptines et de musique instrumentale. Ces temps de rencontre ont lieu tous les 2 mois à la médiathèque « La Sirène » à Apprieu.

Pour découvrir toutes les actualités du moment : <https://www.cc-bievre-est.fr>

PERMANENCES INFO ÉNERGIES



Vous avez un projet de rénovation, de construction ou de changement de système de chauffage ?

Venez avec vos devis, vos plans, vos projets et toutes vos questions à l'une des permanences Info Énergie gratuites au siège de Bièvre Est, à Colombe.



Le Service Info Énergie – FAIRE (Faciliter, Accompagner, Informer pour la Rénovation Énergétique) apporte aux citoyens un conseil indépendant et un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, notamment dans le cadre d'une rénovation de logement.

Ce service est gratuit, financé par votre communauté de communes Bièvre Est, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère.

Les Conseiller-ère-s Info Énergie proposent notamment :

- l'accompagnement des projets de



construction et de rénovation énergétique (choix des matériaux d'isolation, du système de chauffage...), la priorisation des travaux,

- des renseignements sur les aides financières qu'elles soient nationales ou locales,
- une aide dans le choix d'un professionnel qualifié pour le projet.

Vous pouvez joindre les conseillers et conseillères par téléphone au 04 76 14 00 10 ou sur le site internet www.infoenergie38.org. Si votre projet nécessite un échange plus long, vous pouvez aussi prendre un rendez-vous près de chez vous au siège de Bièvre Est à Colombe au Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352 rue Augustin Blanchet.

En 2021, les rendez-vous auront lieu un jeudi par mois de 9h à 13h (RDV d'une heure) : 8 avril, 20 mai, 10 juin, 8 juillet, 9 septembre, 14 octobre, 4 novembre, 9 décembre.

Le petit conseil en plus

Pour bénéficier d'aides financières, vous devez faire appel à un artisan labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Ne signez aucun devis avant d'avoir fait vos demandes d'aides financières. Vous devez d'abord obtenir l'accord de l'organisme financier avant de vous engager.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil du 28 janvier, le conseil municipal

- a adopté la convention portant soutien aux projets communaux de lecture publique du Département de l'Isère. Dans le cadre du nouveau Plan Lecture 2020-2026, la commune pourra bénéficier d'une aide financière ou technique pour la médiathèque
- a approuvé le projet de sécurisation de la rue du Tram et de la Route du Rivier et décidé de solliciter la subvention de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021
- a pris acte du projet de travaux sur le réseau d'éclairage public de la Tranche 3 de la Route du Rivier/Rue du Tram et de la participation aux frais de TE38
- a accepté l'adhésion à l'Institut des Risques Majeurs pour faciliter la mise en place du Plan de Sauvegarde de la Commune.

Lors du conseil du 25 février le conseil municipal

- a donné un avis favorable au bilan de la concertation relatif au projet d'aménagement concerté du parc d'activités Bièvre Dauphine 3 et approuvé le projet d'acquisition des parcelles nécessaires à l'aménagement du parc d'activités Bièvre Dauphine 3 – Tranche 1 qui intègre le projet de déclassement du chemin rural Neuf porté par la commune
- a décidé la suppression de l'emploi de gardien-brigadier pour créer un emploi d'adjoint administratif territorial. Les opérations de recrutement sur le grade de gardien-brigadier ayant été infructueuses, il a été décidé de passer par l'emploi d'ASVP pour recruter le futur policier de la commune. Il sera formé afin de monter en compétences

- a décidé de solliciter la subvention de l'Agence nationale du Sport, dans le cadre du Plan de Relance pour la réhabilitation du boulo-drome-gymnase
- a pris acte de la participation de TE38 aux frais d'enfouissement de la ligne basse tension et France Télécom de la Tranche 3 Route du Rivier/Rue du Tram.

Lors du conseil du 25 mars le conseil municipal

- a fixé les taux de fiscalité locale pour 2021. La décision a été prise de ne pas augmenter les taux communaux
- a voté le budget primitif 2021
- a attribué une subvention de 9000 euros au CCAS d'Apprieu pour 2021.



TROMBINOSCOPE DES ASSOCIATIONS

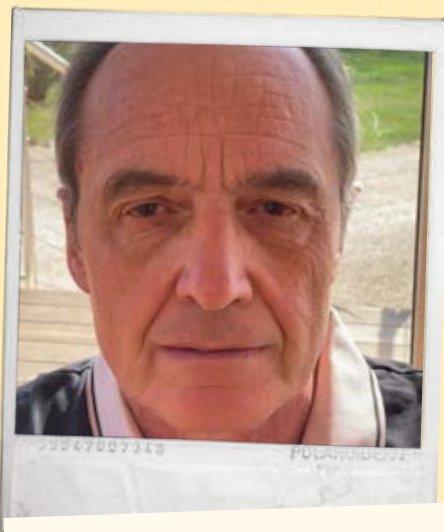


Arthur Castro

Président de l'ACCA d'Apprieu.

35 Rue de L'Ecole 38140 Apprieu
06 87 37 37 99

L'Association Communale de Chasse Agréée accueille les chasseurs toute l'année. La société de chasse a mise en place une application Land Share alerte Battues, en Mars vente Diots tripes. Implication nettoyage de la commune.



Claude Perrin

Président Chaud Les Pattes

Retraité, travaillait auparavant chez Arjowiggins- Centre de Recherche d'Apprieu
Membre de l'association depuis sa création en 1997.



Angélique Di domizio

Cold Lands'Angels

Association affiliée à la fédération française de danse, qui vous propose des cours de danse en ligne sur des musiques country et autres styles plus modernes selon le cours recherché. Nos créneaux de danse loisirs sont ouverts de 7 à 99 ans. Pour ceux qui aiment les challenges, la danse en ligne se pratique également en compétition dès 7 ans. Si vous aimez danser, venez nous rejoindre...



Sylviane Anselme

Présidente Boule Joyeuse de Contamine

Société qui regroupe des personnes désirants jouer à la boule lyonnaise.
Nous sommes une soixantaine de licenciés avec une équipe féminine.
Malheureusement depuis un an nous n'avons plus aucune compétitions.



Marcel Bonnat

Président de l'amicale du Rivier et du comité des fêtes

L'amicale du Rivier propose des repas, des concours de pétanque, de belote et beaucoup d'autres moments de rencontres pour les habitants du Rivier et les appelants qui le souhaitent. Le comité des fêtes, quant à lui, anime le village en organisant les 4 grandes fêtes de l'année : fête de printemps et d'automne, Téléthon et 13 juillet.



Pierre-André Cornet

Président YACA

Le hatha yoga est accessible à tous, sans distinction d'âge et de niveau.
Discipline de bien-être physique et psychique par excellence, elle permet grâce à une pratique régulière de retrouver équilibre et joie.

La suite au prochain numéro...



BRAVO et MERCI aux 83 donateurs dont 3 primo donateurs présents lors de la dernière collecte de janvier !

Bilan de l'année 2020

- Nous remercions la Mairie pour le prêt du gymnase en cette période de Covid.

- 492 donateurs se sont présentés sur les 6 collectes d'Apprieu. 39 ont rejoint la famille des donateurs pour la première fois !

- 175 donateurs ont donné 1 fois, 72 ont donné 2 fois, 30 ont donné 3 fois, 12 ont donné 4 fois, et 2 ont donné 5 fois. Les donateurs entre 45 et 54 ans représentent 29% des dons et nous sommes fiers des jeunes 18-24 ans qui totalisent 16% des dons.

- L'indice de générosité est de 9 % sur Apprieu (4 % au niveau National) ; c'est le nombre de donateurs par rapport au nombre d'habitants en âge de donner.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur vous !

Prochaines collectes de sang à Apprieu : 12 avril, 14 juin, 6 septembre et 15 novembre 2021.

Amicalement, Roland Rioux



Nous avons offert un masque contre la Covid à chaque donneur lors de la collecte de Janvier. Chaque don compte !



CHAUD LES PATTES

Nous avons repris les entraînements de Course et Marche rapide du samedi matin depuis la mi-janvier – dans le respect des règles sanitaires imposées pour la sécurité de tous.

La section randonnée propose ponctuellement des sorties depuis début mars en s'adaptant au contexte. Le Trail des Tortues Joggeuses aura lieu le dimanche 13 juin 2021. Vous pouvez dès à présent vous y inscrire sur notre site. En cas d'annulation pour raisons sanitaires liées à l'épidémie les frais d'inscription seront intégralement remboursés. N'hésitez pas, beaucoup de nouveautés cette année : nouveaux parcours, une course en relais, un challenge...

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site : www.chaudlespattes.fr et notre page Facebook : facebook.com/chaudlespattes

Pour nous contacter : chaudlespattes@gmail.com



Si l'année 2020 n'a pas été propice au « relationnel », pour les raisons bien connues, 2021 devrait nous rassurer sur notre proche avenir. Nous allons y croire si intensément pour que le sort positif nous soit favorable.

Oui, notre année 2020 a été difficile. Tout d'abord pour nos intervenantes qui ont dû, malgré les risques, faire preuve d'un professionnalisme exemplaire, bravant la pandémie que nous subissons.

Un grand merci à elles et une immense reconnaissance.

Notre année 2020 a aussi été difficile pour nos bénéficiaires : difficultés pour s'extérioriser, précautions à prendre vis-à-vis de la famille, précautions aussi pour voir les enfants, les petits-enfants,.... Toutefois, nos

intervenantes leur ont apporté sourires, bonne humeur, ainsi que de l'aide physique et matérielle.

Aussi, nous souhaitons que ceux-ci accueillent ces aides avec sollicitude, bienveillance et même avec reconnaissance et gratitude, et non avec certains griefs et mots (ou gestes) déplacés et malvenus dus, peut-être, à une solitude difficile à supporter quelquefois.

Nous demandons aussi à nos intervenantes, bien sûr, d'apporter de la bienveillance et de prodiguer une certaine forme de gentillesse, conformément aux directives qu'elles ont reçues.

Voici quelques mots que nous souhaitons faire passer, en ce début d'année, année que nous vous souhaitons excellente et chaleureuse, exempte de toute tracasserie sanitaire.



Le HBTF en ordre de marche !

Alors que la saison est à l'arrêt et que les collectifs du club sont privés d'entraînements et de matchs, le HBTF propose depuis quelques semaines des randonnées pour les collectifs jeunes ! Sous l'initiative d'Alain, nos jeunes ont parcouru les sentiers du secteur de la Bièvre à la découverte de paysages et monuments. Une action qui permet de

maintenir un lien entre les coaches et leurs collectifs et qui permet aussi aux jeunes de maintenir une activité physique en attendant une reprise de l'activité handball. De son côté, le bureau continue son travail. Structuration du club, projet technique, formation du joueur et préparation du futur : les projets sont nombreux et les échanges entre membres réguliers ! L'objectif est d'accueillir nos licenciés dans les meilleures conditions et de faire vivre le handball sur notre bassin de vie.



ÉLANS SOLIDAIRES



Un accès au numérique pour tous avec l'association Elans Solidaires

Internet ne cesse de bousculer notre quotidien :

- Faire ses démarches en ligne
- Obtenir un Rendez-vous chez un médecin
- Connaître les heures d'ouverture
- Inscrive ses enfants à la cantine
- Les aider dans leurs devoirs
- ...

Beaucoup d'entre nous se sentent dépassés, et n'osent pas s'aventurer à utiliser un ordinateur, pensant que ce n'est pas pour eux.

Depuis 3 ans les animateurs de l'atelier numérique, Numér'Hic en 1 clic accompagnent les personnes désireuses de franchir le pas.

L'association Elans Solidaires, en partenariat avec les travailleurs sociaux du

Centre médico-social et la médiathèque la Fée Verte a mis en relation grâce à cet atelier un public éloigné du numérique et une proposition adaptée.

En alternance à la médiathèque La Fée verte, et dans les locaux de l'association Elans Solidaires, rue de l'église, au Grand Lemps, les animateurs accueillent, dans le respect des règles sanitaires.

Dans un climat chaleureux, bienveillant, chaque jeudi de 14h à 16h chaque animateur écoute, et soutient les premiers pas d'un demandeur.

Des ordinateurs sont à disposition, mais on peut amener son ordinateur portable ou sa tablette.

L'inscription est obligatoire au 07 67 80 97 94.

Des renseignements plus précis vous seront fournis soit à la boutique solidaire de l'association Elans Solidaires ouverte du mardi au samedi de 9h30 à 12h rue de l'église au Grand Lemps, soit lors de l'inscription téléphonique



YOGA

En partenariat avec la Fabrique Citoyenne, l'association YACA vous proposera une conférence sur le yoga au printemps.

Sophie Cornet, professeur de yoga, vous présentera les différents aspects de cette discipline : la relaxation, les postures, la respiration, la méditation mais aussi le yoga dans

la vie de tous les jours avec un volet sur l'alimentation et la santé.

Nous vous invitons à consulter le site de la mairie pour connaître la date et l'horaire de ce rendez-vous.

En attendant de vous retrouver en présentiel, les cours continuent en ligne.

Le yoga s'adresse à tous : enfants, ados et adultes. Et comme il est adaptation, chaque personne peut pratiquer en fonction de ses possibilités avec le yoga sur chaise.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Association YACA, yogapprieu@gmail.com ou 06-28-13-17-77



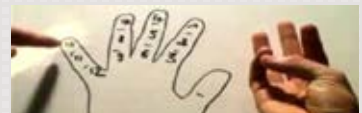
MUZIK'APP

En ce début d'année Muzikapp souhaite mettre en avant ses professeurs d'éveil musical, guitare, saxo, piano, clarinette, batterie et chant pour tous les efforts engagés depuis maintenant plusieurs mois. Savoir s'adapter à chaque retournement de situation, proposer des solutions c'est la force qui nous unie et qui nous fait aller de l'avant.

Nous remercions également tous nos élèves Muzikapiens et Muzikapiennes qui savent garder la motivation malgré le contexte difficile.

L'année n'est pas terminée et le bureau travaille activement sur son événement phare : La Fête de la musique. Une programmation de folie est en préparation pour un grand moment de convivialité et de musique tel que nous en avons tous besoin (sous réserve des autorisations indispensables pour l'organisation de l'événement). Soyons optimistes, THE SHOW MUST GO ON !

LES MATHS PAR LA MAIN



Bien sûr, comme toutes les associations nous attendons le bonheur (car c'en est un et nous ne le savions pas aussi fragile) de nous retrouver pour des lundis de découvertes variées autant sur la culture scientifique que historique. Il y a un an Bernard Perrin était prêt pour une nouvelle soirée sur La Fure ; d'autres sujets étaient en préparation et attendent dans les cartons. Malgré tout notre association a été présente sur des événements comme la journée des plantes à Pupetières ou à la ferme du Regardin au Mottier.

Une visioconférence est programmée à L'université pour tous sur le hasard et les jeux.

Le 17 août une journée complète sur une journée dans un château au 19^e siècle se déroulera à Pupetières.

Notre association vit, de manière différente en attendant les beaux jours !

Vous pouvez bien sûr visiter notre site internet : lesmathsparlamain.com

PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

Le 25 mars 2021 nous votons le 2^e budget du mandat. Un budget maîtrisé en ce qui concerne le fonctionnement pour 2 432 455 euros et une augmentation d'un peu plus de 2,5 % ; et ambitieux en ce qui concerne l'investissement avec 3 805 052 euros

notamment avec le lancement des travaux du gymnase-boulodrome. Nous nous félicitons d'avoir pu quasiment compenser les dépenses engagées dans le cadre de l'épidémie, et d'investir dans la logique du plan de relance en percevant de nombreuses

aides. Notons que le budget a été voté à l'unanimité des membres présents en l'absence de l'opposition excusée pour ce moment important de la vie de la commune.

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

La sécurité en question

Certains Apprelans constatent jour après jour une augmentation des incivilités et des comportements dangereux sur les routes de notre commune (non-respect des feux tricolores à la

Contamine et au Rivier, Sens Interdits empruntés rue du Lavoir et chemin des Billonnières, vitesse excessive...) mettant en danger les piétons et les usagers de la route. Ces actes sont commis en grande partie par des Non-Apprelans, toutefois des mesures

doivent être engagées sur les routes communales et départementales pour enrayer ce fléau avant que le pire n'arrive.

J-C. GENIN - P. ROURE

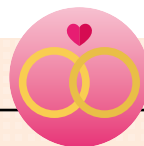


ÉTAT CIVIL



MARIAGES

- **MATTIONI Luca et MARCONI Libera** : 9 janvier 2021
- **CALI Leonardo et MARCHE Cathy** : 6 Février 2021



PACS

- **COMBET Cathy et NEPOS Guy** : 16 janvier 2021



NAISSANCES

- **GERIN Baptiste** : 27 novembre 2020
(erratum dernière gazette annoncé GUERIN par erreur)
- **MAILLAND Délia** : 4 décembre 2020
- **FELD Olivia** : 7 décembre 2020
- **DIAS MIRANDELA Mickael** : 22 décembre 2020
- **BONNARDEL Enola** : 27 janvier 2021



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **COLLOMB André** : 16 novembre 2020
- **LARGUET Paul** : 21 décembre 2020
- **BLANCHER Michel** : 13 janvier 2021
- **VALTIX Karl Wilhem** : 16 janvier 2021

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruzzin** - Tirage à 1700 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

